

Université Bishop's

**États financiers
au 30 avril 2023**

Université Bishop's

États financiers au 30 avril 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9 - 10
Notes complémentaires	11 - 27

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration
Université Bishop's

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Université Bishop's (ci-après « l'Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2023 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L. ¹

Sherbrooke
Le 22 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

Université Bishop's

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions								
Ministère de l'Enseignement supérieur		32 931 030	1 925 341	1 957 970	5 287 312	4 370 981	43 605 477	39 259 981
Subventions affectées à la recherche			2 952 295	2 415 265			2 952 295	2 415 265
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	1 886 719	1 588 275	3 981 721	3 543 638	530 253	646 119	6 398 693	5 778 032
Droits de scolarité	18 726 435	18 224 271					18 726 435	18 224 271
Autres frais étudiants	1 339 526	1 172 723					1 339 526	1 172 723
Autres	1 832 536	772 917	1 979 334	1 253 588	368 153	1 035 921	4 180 023	3 062 426
Services aux étudiants	3 379 081	3 003 837					3 379 081	3 003 837
Entreprises auxiliaires	10 784 701	8 804 518			10 784 701		10 784 701	8 804 518
	74 341 822	66 497 571	10 838 691	9 170 461	6 185 718	6 053 021	91 366 231	81 721 053
Charges								
Enseignement		23 705 036	3 508 931	2 776 488			30 046 286	26 481 524
Recherche financée			2 957 689	2 566 719			2 957 689	2 566 719
Soutien académique								
Bibliothèque	2 089 511	1 953 682	11 135	3 843			2 100 646	1 957 525
Technologie de l'information et audiovisuelle		2 489 624					2 667 251	2 489 624
Soutien administratif								
Administration	10 091 423	8 658 847	217 302	157 040			10 308 725	8 815 887
Terrains et bâtiments	6 396 723	5 468 694	10 764	10 489			6 407 487	5 479 183
Services aux étudiants	6 305 890	4 940 021	1 404 454	1 031 441			7 710 344	5 971 462
Bourses d'études	106 069	81 177	2 620 085	2 534 090			2 726 154	2 615 267
Entreprises auxiliaires	8 986 644	7 591 628	108 331	90 351			9 094 975	7 681 979
Frais d'intérêts (note 4)	80	(103 796)					2 252 057	2 070 707
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles							7 383 502	6 564 905
Amortissement d'autres actifs					2 125	2 124	2 125	2 124
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles					122 232	475 063	122 232	475 063
Indemnités de retraite et de départ		47 626						47 626

Université Bishop's

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ajustement relatif aux avantages sociaux	(112 300)	(87 600)					(112 300)	(87 600)
Amortissement du régime de retraite	1 173 499	1 182 643					1 173 499	1 182 643
Variation nette de la juste valeur des placements		81 000						81 000
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés			(38 339)	(1 169 174)			(38 339)	(1 169 174)
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme			36 555	(1 114 517)			36 555	(1 114 517)
	64 242 145	56 008 582	10 838 691	9 170 461	9 758 052	6 932 904	84 838 888	72 111 947
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	10 099 677	10 488 989	-	-	(3 572 334)	(879 883)	6 527 343	9 609 106

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début								
Solde déjà établi	(43 699 001)	(33 921 989)			48 469 180	39 554 762	4 770 179	5 632 773
Modifications comptables (note 2)	(1 156 500)				(1 156 500)		(1 156 500)	
Solde redressé	(44 855 501)	(33 921 989)			48 469 180	39 554 762	3 613 679	5 632 773
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	10 099 677	10 488 989			(3 572 334)	(879 883)	6 527 343	9 609 106
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	4 635 800	(10 471 700)					4 635 800	(10 471 700)
Virements interfonds (note 5)	(9 215 107)	(9 794 301)			9 215 107	9 794 301		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(39 335 131)	(43 699 001)	-	-	54 111 963	48 469 180	14 776 822	4 770 179

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	6 527 343	9 609 106
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 383 502	6 564 905
Amortissement d'autres actifs	2 125	2 124
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(4 365 523)	(4 172 618)
Amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme	21 226	18 282
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		4 853
Variation nette de la juste valeur des placements		81 000
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(38 339)	(1 169 174)
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme	36 555	(1 114 517)
Avantages sociaux futurs (note 15)	(616 406)	(594 277)
	<u>8 950 483</u>	<u>9 229 684</u>
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif		
Débiteurs et autres sommes à recevoir	5 617 680	78 412
Frais payés d'avance	(59 825)	(357 086)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	2 432 130	948 335
Produits reportés	(227 517)	1 011 730
Apports reportés	(658 915)	1 910 497
	<u>7 103 553</u>	<u>3 591 888</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>16 054 036</u>	<u>12 821 572</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(5 000 000)	(14 000 000)
Placements		(52 796)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(14 503 804)	(19 341 505)
Cession d'immobilisations corporelles		51 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(19 503 804)</u>	<u>(33 343 301)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des dettes bancaires	(1 863 715)	5 122 982
Coûts de transaction relatifs à la dette à long terme	(33 266)	(83 693)
Emprunts à long terme	5 913 272	14 682 890
Remboursements d'emprunts à long terme	(5 282 857)	(4 801 887)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	6 286 256	8 775 880
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>5 019 690</u>	<u>23 696 172</u>
Augmentation nette de l'encaisse	1 569 922	3 174 443
Encaisse au début	<u>6 997 321</u>	<u>3 822 878</u>
Encaisse à la fin	<u>8 567 243</u>	<u>6 997 321</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Situation financière
 au 30 avril 2023

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	8 567 243	6 997 321			8 567 243	6 997 321		
Dépôts à terme	19 000 000	14 000 000			19 000 000	14 000 000		
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	9 155 236	9 630 290	4 015	7 020	12 677 719	15 997 656	21 836 970	25 634 966
Frais payés d'avance	1 031 979	1 001 830	131 914	102 238	801 251	762 912	1 163 893	1 104 068
Instruments financiers dérivés							801 251	762 912
	37 754 458	31 629 441	135 929	109 258	13 478 970	16 760 568	51 369 357	48 499 267
Long terme								
Avances interfonds, sans intérêt			11 301 947	12 006 061	24 545 244	20 272 487		
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)					63 088 976	64 908 660	63 088 976	64 908 660
Placements	13 900	13 900					13 900	13 900
Immobilisations corporelles (note 8)					157 596 702	150 981 522	157 596 702	150 981 522
Immobilisations incorporelles (note 9)					3 332 184	3 337 591	3 332 184	3 337 591
Autres actifs					22 556	24 681	22 556	24 681
	37 768 358	31 643 341	11 437 876	12 115 319	262 064 632	256 285 509	275 423 675	267 765 621

Université Bishop's

Situation financière

au 30 avril 2023

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
PASSIF								
Court terme								
Dettes bancaires (note 10)					16 153 267	18 016 982	16 153 267	18 016 982
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	7 422 144	4 906 417	333 385	351 913	2 419 086	2 994 684	10 174 615	8 253 014
Produits reportés	4 594 345	4 821 862					4 594 345	4 821 862
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	12 016 489	9 728 279	333 385	351 913	5 637 667	5 282 858	5 637 667	5 282 858
Long terme					24 210 020	26 294 524	36 559 894	36 374 716
Dus interfonds, sans intérêt	35 847 191	32 278 548	11 104 491	11 763 406			11 104 491	11 763 406
Apports reportés (note 13)								
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 14)					118 037 915	116 117 182	118 037 915	116 117 182
Dette à long terme (note 12)					65 704 744	65 404 623	65 704 744	65 404 623
Passif au titre des prestations définies (note 15)	29 239 809	33 335 515					29 239 809	33 335 515
	77 103 489	75 342 342	11 437 876	12 115 319	207 952 679	207 816 329	260 646 853	262 995 442
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Déficit non affecté	(39 335 131)	(43 699 001)			54 111 953	48 469 180	(39 335 131)	(43 699 001)
Investis en immobilisations	(39 335 131)	(43 699 001)	-	-	54 111 953	48 469 180	54 111 953	48 469 180
	37 768 358	31 643 341	11 437 876	12 115 319	262 064 632	256 285 509	275 423 675	267 765 621

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,



Administrateur

Administrateur

Université Bishop's

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Bishop's a été fondée en 1843, en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, sous le nom de Collège Bishop's. L'établissement a obtenu le statut d'université en 1853 en tant qu'Université du Collège Bishop's, puis a adopté le nom d'Université Bishop's (ci-après l'« Université ») en 1958. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire, la recherche et le service communautaire. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, est exemptée des impôts.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Apports à recevoir

Selon ses méthodes comptables antérieures, l'Université comptabilisait sur la base de leur montant net le solde des subventions à recevoir à long terme concernant des immobilisations financées ou devant être financées par des emprunts et pour lesquelles des travaux ont été réalisés et des apports reportés afférents aux immobilisations en résultant. L'Université a retraité ses états financiers des périodes antérieures afin de comptabiliser ces subventions à recevoir en tant qu'actif (pour leur montant brut) lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Cette modification a donné lieu, au 30 avril 2022, à une augmentation des débiteurs et autres sommes à recevoir présentés au fonds d'immobilisations de 15 997 656 \$ dans l'actif à court terme et à une augmentation de 64 908 660 \$ des débiteurs et autres sommes à recevoir à long terme ainsi qu'à une augmentation de 80 906 316 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations.

Avantages sociaux futurs

Le 1er mai 2022, l'Université a appliqué les modifications apportées au chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent notamment à retirer la possibilité de recourir à une évaluation établie aux fins de la capitalisation pour les régimes à prestations définies sans exigence d'évaluation établie aux fins de la capitalisation.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, ont été appliquées rétrospectivement, mais sans retraitement des états financiers de l'exercice antérieur présenté aux fins de comparaison. Tout ajustement doit être porté au solde d'ouverture du solde de fonds de l'exercice courant.

L'application de ces modifications a entraîné, au 1er mai 2022, une augmentation de 1 156 500 \$ du passif au titre des prestations définies et une diminution du solde d'ouverture du solde de fonds du fonds de fonctionnement du même montant.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Fonds de fonctionnement

Le fonds de fonctionnement comprend l'enseignement, le soutien académique et administratif, les services aux étudiants ainsi que les entreprises auxiliaires, telles que les résidences et les services alimentaires, le centre sportif, le théâtre et le stationnement, sans aucune affectation d'origine externe.

Fonds avec restrictions

Les fonds avec restrictions comprennent les montants reçus par l'Université faisant l'objet d'une affectation d'un donateur ou d'autres affectations d'origine interne ou externe, et servent principalement au soutien des bourses et des services aux étudiants, à l'enrichissement académique et aux activités de recherche.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations comprend les fonds dépensés au titre des actifs à long terme, notamment les immobilisations corporelles et certains placements.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de certaines dettes à long terme pour lesquelles l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre de frais d'intérêts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice au fonds d'immobilisations.

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Constatation des produits

Apports et subventions

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Université Bishop's

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres produits

Autres que les apports et les subventions, les produits de l'Université proviennent principalement des droits de scolarité et autres frais étudiants, des services aux étudiants et des produits des entreprises auxiliaires. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre à ses employés admissibles :

- Un régime de retraite à prestations définies pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein ») (ci-après le « régime de retraite »);
- Un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite (« SERP ») pour les employés à temps plein.

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier.

Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime facultatif à cotisations définies pour les employés à temps partiel admissibles. Les cotisations à ces régimes sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes prescrites par le Ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Mobilier, matériel roulant, logiciels	5 ans
Équipement	5, 10 ou 15 ans
Équipement informatique	3 ans
Documents de bibliothèque	10 ans

Les améliorations majeures aux bâtiments en cours seront amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25, 30 ou 40 ans lorsqu'elles seront complétées.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut faire l'objet de reprises.

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Intérêt sur la dette à long terme	1 889 817	1 730 520
Intérêt sur la dette à court terme	362 240	340 187
	<u>2 252 057</u>	<u>2 070 707</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, l'Université a transféré 3 275 592 \$ (2 775 800 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les décaissements nets liés aux immobilisations corporelles, au remboursement de la dette à long terme et au paiement des intérêts sur la dette à long terme, et a transféré 5 939 515 \$ (7 018 501 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations à titre de réserve pour des acquisitions d'actifs et des rénovations futures.

6 - AIDE GOUVERNEMENTALE

Chaque année, le Ministère de l'Enseignement supérieur (MES) soutient financièrement certains projets d'immobilisations de l'Université dont la forme de financement est finalisée à une date ultérieure. Les montants interfonds dus provenant respectivement des fonds de fonctionnement et d'immobilisations ou étant destinés à ces fonds comprennent donc des dépenses en immobilisations et des intérêts sur le financement temporaire encourus d'un montant de 1 214 125 \$ (1 432 138 \$ au 30 avril 2022), dont le financement n'a pas encore été reçu ou finalisé par le MES.

7 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Subvention - MES	2 857 420	3 862 112
Droits de scolarité	2 127 053	2 492 975
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	483 067	1 427 747
Autres	<u>3 687 696</u>	<u>1 847 456</u>
	<u>9 155 236</u>	<u>9 630 290</u>
Fonds avec restrictions		
Autres	<u>4 015</u>	<u>7 020</u>
Fonds d'immobilisations		
Subvention - MES	72 911 827	73 379 247
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	213 915	3 767 231
Autres apports	<u>2 640 953</u>	<u>3 759 838</u>
	<u>75 766 695</u>	<u>80 906 316</u>
Moins : Subventions du MES encaissables à plus d'un an	(61 436 208)	(60 904 602)
Moins : Apports de la Fondation de l'Université Bishop's et autres contributions encaissables à plus d'un an	<u>(1 652 768)</u>	<u>(4 004 058)</u>
	<u>12 677 719</u>	<u>15 997 656</u>
	<u>21 836 970</u>	<u>25 634 966</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	381 444		381 444
Aménagements de terrains	4 255 106	2 489 323	1 867 169
Bâtiments	79 022 215	33 198 631	42 341 625
Améliorations majeures aux bâtiments	121 755 419	24 132 659	92 862 496
Améliorations majeures aux bâtiments en cours	5 548 428		8 453 512
Mobilier, équipement, matériel roulant, équipement informatique	10 978 350	5 379 450	4 237 179
Documents de bibliothèque	1 910 006	1 054 203	838 097
	223 850 968	66 254 266	157 596 702
			150 981 522

Le poste Créditeurs et autres dettes de fonctionnement inclut une somme de 2 398 763 \$ (2 909 292 \$ au 30 avril 2022) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023		2022
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Documents de bibliothèque	6 056 190	3 338 703	2 653 972
Logiciels	1 574 406	959 709	683 619
	7 630 596	4 298 412	3 337 591

10 - DETTES BANCAIRES

	2023	2022
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Acceptations bancaires	11 276 000	12 095 000
Emprunts	4 877 267	5 921 982
	16 153 267	18 016 982

L'Université dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 44 800 000 \$, renouvelable en juillet 2023, dont le solde était inutilisé à la fin de l'exercice. Au 30 avril 2023, le montant maximum autorisé par le MES pour cette facilité de crédit est nul (30 392 000 \$ au 30 avril 2022).

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

10 - DETTES BANCAIRES (suite)

L'Université dispose également d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 11 276 000 \$ (12 095 000 \$ au 30 avril 2022) sous forme d'acceptations bancaires portant intérêt au taux des acceptations bancaires plus les frais d'estampillage applicables (5,25 %, 5,80 % et 5,68 % (1,28 %, 1,85 % et 1,64 % au 30 avril 2022)) dans le cadre du financement des résidences étudiantes (Paterson, Abbott et Munster). Ces acceptations bancaires sont liées à des ententes de swaps de taux d'intérêt venant à échéance en septembre 2028, juillet 2034 et août 2036 respectivement. Selon ces ententes, des paiements ou des encaissements pour la différence entre les taux d'intérêt fixes de 5,42 %, 2,72 % et 1,18 % et les taux variables basés sur les acceptations bancaires plus 0,30 %, 0,85 % et 0,75 % de frais d'estampillage sont effectués.

De plus, le MES a autorisé un montant maximal de 28 581 000 \$ pour le financement temporaire d'acquisitions d'immobilisations subventionnées par le MES à être conclu auprès de Financement Québec au nom de l'Université (16 548 000 \$ au 30 avril 2022), renouvelable chaque année par voie d'emprunts, portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % (4,51 %; 1,47 % au 30 avril 2022), dont 4 877 267 \$ est utilisé au 30 avril 2023 (5 921 982 \$ au 30 avril 2022).

Après la fin de l'exercice, l'Université a obtenu le renouvellement de la facilité de crédit, d'un montant autorisé de 25 225 000 \$, au même taux d'intérêt, renouvelable en juin 2024.

11 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 128 453	4 678 503
Vacances et heures supplémentaires à payer	<u>293 691</u>	<u>227 914</u>
	7 422 144	4 906 417
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	333 385	351 913
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>2 419 086</u>	<u>2 994 686</u>
	<u>10 174 615</u>	<u>8 253 016</u>

12 - DETTE À LONG TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$

Service de la dette assuré par l'Université

Pour financer les rénovations de la résidence Kuehner :

Emprunt à terme, 3,44 %, remboursable par versements mensuels de 21 333 \$ en capital, renouvelable en juillet 2028 (a)	5 184 000	5 440 000
---	-----------	-----------

Université Bishop's
Notes complémentaires

au 30 avril 2023

12 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Service de la dette assuré par le Gouvernement du Québec		
<i>Les subventions d'investissement du MES sont autorisées en vertu du Plan quinquennal d'investissements de l'Université (PQI) et sont financées par le Gouvernement du Québec en vertu d'emprunts publics effectués au nom de l'Université (obligation garantie par une subvention). Le gouvernement du Québec assure donc la gestion, l'administration et le service de la dette à long terme présentée ci-après :</i>		
Emprunt à terme dont le capital est de 1 080 000 \$ (1 140 000 \$ au 30 avril 2022), 2,70 %, remboursable par versements annuels de 60 000 \$ en capital, renouvelable en juin 2032	1 038 467	1 082 013
Emprunt à terme dont le capital est de 2 160 000 \$ (2 280 000 \$ au 30 avril 2022), 3,23 %, remboursable par versements annuels de 120 000 \$ en capital, renouvelable en juin 2034	2 082 716	2 165 485
Emprunt à terme dont le capital est de 8 210 324 \$ (9 147 770 \$ au 30 avril 2022), 2,13 %, remboursable par versements annuels de 937 446 \$ en capital, renouvelable en septembre 2026	8 003 800	8 942 650
Emprunt à terme, 2,75 %, remboursable par versements annuels de 406 579 \$ en capital, renouvelable en septembre 2027 (a)	6 731 584	7 138 164
Emprunt à terme, 2,99 %, remboursable par versements annuels de 237 385 \$ en capital, échéant en mars 2044 (a)	4 985 088	5 222 473
Emprunt à terme, 2,94 %, remboursable par versements annuels de 240 000 \$ en capital, échéant en mars 2038 (a)	3 600 000	3 840 000
Emprunt à terme, 2,44 %, remboursable par versements annuels de 398 404 \$ en capital, échéant en octobre 2039 (a)	6 772 875	7 171 279
Emprunt à terme, 1,95 %, remboursable par versements annuels de 513 007 \$ en capital, échéant en décembre 2040 (a)	9 234 117	9 747 124
Emprunt à terme, 2,59 %, remboursable par versements annuels de 734 145 \$ en capital, échéant en octobre 2041 (a)	13 948 746	14 682 890
Emprunt à terme, 4,45 %, remboursable par versements annuels de 289 376 \$ en capital, échéant en novembre 2042 (a)	5 787 526	
Emprunt à terme, 3,87 %, remboursable par versements annuels de 25 149 \$ en capital, échéant en novembre 2027 (a)	125 746	

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

12 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Service de la dette assuré par d'autres sources		
<i>Pour financer la construction du complexe sportif subventionné par le MES :</i>		
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 1 667 498 \$ (2 463 873 \$ au 30 avril 2022), 3,10 %, remboursable par versements annuels de 872 681 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2024	1 652 044	2 467 231
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 779 105 \$ (1 025 873 \$ au 30 avril 2022), 2,58 %, remboursable par versements annuels de 273 195 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025	764 753	1 011 304
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 348 496 \$ (430 387 \$ au 30 avril 2022), 2,49 %, remboursable par versements annuels de 92 621 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2026	342 690	421 711
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, 2,83 %, remboursable par versements annuels de 301 365 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2028 (a)	1 386 769	1 641 627
Frais de financement reportés	<u>(298 510)</u>	<u>(286 470)</u>
	71 342 411	70 687 481
Moins : tranche échéant à moins de un an	<u>5 637 667</u>	<u>5 282 858</u>
	<u>65 704 744</u>	<u>65 404 623</u>

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont de 5 367 666 \$ en 2024, de 5 679 124 \$ en 2025, de 4 849 133 \$ en 2026, de 9 053 389 \$ en 2027, de 8 271 796 \$ en 2028 et de 38 510 767 \$ en 2029 et pour les années subséquentes.

(a) Pour l'exercice clos le 30 avril 2018 et les suivants, l'Université a choisi d'évaluer initialement les nouvelles ententes de dette à long terme à la juste valeur et de les évaluer ultérieurement au coût après amortissement.

Au 30 avril 2023, la valeur comptable de la dette à long terme garantie est de 66 456 921 \$ (65 553 951 \$ au 30 avril 2022).

Université Bishop's
Notes complémentaires

au 30 avril 2023

13 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non utilisée des fonds reçus qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinés à couvrir des dépenses particulières autres que les acquisitions d'immobilisations présentées à la note 14.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	11 763 406	9 852 909
Apport reçus	10 179 776	11 080 957
Amortissement des apports reportés	<u>(10 838 691)</u>	<u>(9 170 460)</u>
Solde à la fin	<u>11 104 491</u>	<u>11 763 406</u>

Le solde des apports reportés, présenté en fonction des principales catégories, se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Enseignement, services aux étudiants et bourses	8 118 093	8 779 990
Recherche	2 036 329	2 082 983
Autres	<u>950 069</u>	<u>900 433</u>
	<u>11 104 491</u>	<u>11 763 406</u>

14 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les apports reportés représentent le montant non amorti des apports et des subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

L'amortissement des apports reportés et des subventions à recevoir est comptabilisé à titre de produit à l'état des résultats. Le solde des apports reportés se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	116 117 182	111 513 920
Amortissement des apports reportés	(4 365 523)	(4 172 618)
Apports octroyés	<u>6 286 256</u>	<u>8 775 880</u>
Solde à la fin	<u>118 037 915</u>	<u>116 117 182</u>

Les variations des subventions à recevoir et le solde des apports reportés, présentés en fonction des principaux bailleurs de fonds, se détaillent comme suit :

Ministère de l'Enseignement supérieur

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports reportés au début	78 362 808	76 047 017
Amortissement des apports reportés	(3 646 870)	(2 706 332)
Apports octroyés	<u>4 939 653</u>	<u>5 022 123</u>
Apports reportés à la fin	<u>79 655 591</u>	<u>78 362 808</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

14 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

Fondation de l'Université Bishop's

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports reportés au début	10 050 105	8 825 973
Amortissement des apports reportés	(492 581)	(643 794)
Apports octroyés	<u>1 444 968</u>	<u>1 867 926</u>
Apports reportés à la fin	<u>11 002 492</u>	<u>10 050 105</u>

Autres

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports reportés au début	27 704 269	26 640 930
Amortissement des apports reportés	(226 071)	(822 492)
Apports octroyés	<u>(98 365)</u>	<u>1 885 831</u>
Apports reportés à la fin	<u>27 379 833</u>	<u>27 704 269</u>

15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein »).

L'Université offre aussi un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite pour les employés à temps plein.

L'Université est aussi le promoteur d'un régime de retraite à cotisations définies pour les employés à temps partiel admissibles.

Certains employés (faculté et bibliothécaires) de l'Université ont droit à un régime de retraite anticipée, tel qu'il est prévu par leur convention collective.

La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 30 juin 2021 et la prochaine évaluation aura lieu en date du 31 décembre 2023.

Un montant de 743 309 \$ pour des droits résiduels reliés au régime de retraite pour les employés à temps plein a été versé pour l'enseignement, le soutien académique, le soutien administratif et les dépenses d'entreprises auxiliaires dans l'état des résultats.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

	2023				
	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance postérieure au départ à la retraite	Programme de retraite anticipée	Total
Obligations au titre des prestations définies	\$ (170 062 709)	\$ (1 745 500)	\$ (19 973 600)	\$ (314 100)	\$ (192 095 909)
Juste valeur des actifs des régimes	162 856 100				162 856 100
Situation de capitalisation - déficit et passif au titre des prestations définies	<u>(7 206 609)</u>	<u>(1 745 500)</u>	<u>(19 973 600)</u>	<u>(314 100)</u>	<u>(29 239 809)</u>

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril					
Taux d'actualisation	5,35 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %	2,50 %
Coûts des prestations pour les exercices terminant le 30 avril					
Taux d'actualisation	5,35 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %	2,50 %

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	2022				
	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance postérieure au départ à la retraite	Programme de retraite anticipée	Total
Obligations au titre des prestations définies	\$ (165 823 215)	\$ (1 823 100)	\$ (19 941 100)	\$ (2 765 700)	\$ (190 353 115)
Juste valeur des actifs des régimes	157 017 600				157 017 600
Situation de capitalisation - déficit et passif au titre des prestations définies	<u>(8 805 615)</u>	<u>(1 823 100)</u>	<u>(19 941 100)</u>	<u>(2 765 700)</u>	<u>(33 335 515)</u>

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril					
Taux d'actualisation	5,35 %	5,35 %	5,35 %	5,35 %	5,35 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %	2,50 %
Coûts des prestations pour les exercices se terminant le 30 avril					
Taux d'actualisation	5,35 %	5,35 %	5,35 %	5,35 %	5,35 %
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %	2,50 %

Ces données comparatives et hypothèses significatives ne reflètent pas la modification comptable mentionnée à la note 2.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

16 - ENGAGEMENTS

L'Université a conclu des ententes de location à long terme pour de l'équipement et des services de télécommunications échéant à différentes dates jusqu'au 30 avril 2036. Les paiements minimums exigibles totalisent 1 449 350 \$, incluant les paiements suivants au cours des prochains exercices :

	\$
2024	293 900
2025	130 798
2026	102 256
2027	94 903
2028	81 349
2029 et suivants	746 144

L'Université a entrepris divers projets d'immobilisations et, à ce titre, s'est engagée pour un montant total de 569 240 \$ devant être encouru en 2024.

17 - ÉVENTUALITÉS

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est impliquée dans diverses procédures judiciaires. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer l'issue ultime de ces procédures initiées ou en cours au 30 avril 2023, l'Université est d'avis qu'elles se résoudront sans incidence significative sur sa situation financière. Tout montant que l'Université pourrait devoir verser sera comptabilisé dans les résultats au cours de l'exercice où le règlement aura lieu. Si le montant peut toutefois être estimé et est considéré comme probable, il sera comptabilisé dans les charges à payer.

18 - ENTITÉ APPARENTÉE - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

L'Université exerce une influence notable sur la Fondation de l'Université Bishop's (ci-après la « Fondation ») puisque certains membres du conseil d'administration et membres de la haute direction siègent au conseil d'administration de la Fondation. La Fondation doit utiliser ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts (Québec).

	2023			2022	
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Apports	1 886 719			1 886 719	1 588 275
Apports - Amortissement des apports reportés		3 981 721		3 981 721	3 543 638
Apports - Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles			530 253	530 253	646 119
	<u>1 886 719</u>	<u>3 981 721</u>	<u>530 253</u>	<u>6 398 693</u>	<u>5 778 032</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2023

18 - ENTITÉ APPARENTÉE - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S (suite)

Ces transactions ont été évaluées à la valeur d'échange, excluant les instruments financiers qui en découlent.

Au 30 avril 2023, le montant à recevoir est de 696 982 \$ dont 483 067 \$ est présenté à titre de contribution à recevoir dans le fonds de fonctionnement et 213 915 \$ dans le fonds d'immobilisations à l'état de la situation financière (5 194 978 \$ au 30 avril 2022 dont 1 427 747 \$ présenté à titre de contribution à recevoir dans le fonds de fonctionnement et 3 767 231 \$ dans le fonds d'immobilisations).

Un montant de 3 662 245 \$ (4 132 700 \$ au 30 avril 2022) a été reçu à titre d'apports reportés et un montant de 5 017 685 \$ (440 390 \$ au 30 avril 2022) a été reçu à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

19 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de cette obligation.

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et autres sommes à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les dettes bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

L'Université a conclu des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels elle a le droit de recevoir des intérêts à taux variables sur un notionnel de 11 276 000 \$ et est tenue de payer des intérêts à taux fixe sur le même notionnel (voir note 10). Au 30 avril 2023, la valeur comptable du swap de taux d'intérêt comptabilisé à titre d'actif est de 801 251 \$ (passif de 762 912 \$ au 30 avril 2022).

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2023

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'Université réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 30 avril 2023, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des débiteurs libellés en dollars américains totalisant 1 611 259 \$ (1 266 654 \$ au 30 avril 2022).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

21 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice. Le principal reclassement effectué, au 30 avril 2022 à l'état de la situation financière consiste en une diminution de 3 332 184 \$ de la valeur comptable nettes des immobilisations corporelles et une augmentation du même montant de celle des immobilisations incorporelles.